

Circuit du Renard à partir de Courmes



Randonnée n°30510081

A partir de Courmes, itinéraire facile (dénivelé total à peine supérieur à 500m). La partie au-dessus de Courmes offre de beaux panoramas sur les gorges du Loup, la montagne du Cheiron et l'éperon rocheux de Gourdon.

Une deuxième partie suit le "circuit du renard" sur le Domaine des Courmettes avec au programme forêt de chênes millénaires et la traversée du domaine, un ancien sanatorium maintenant classé Natura 2000 avec ses nombreux panneaux explicatifs concernant la faune et la flore de la région.

Durée :	5h05	Difficulté :	Facile
Distance :	12,69 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	520 m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	520 m	Régions :	Alpes, Gorges du Loup, Préalpes d'Azur
Point haut :	994 m	Commune :	Courmes (06620)
Point bas :	623 m		

Description

Se garer au parking situé à l'entrée de Courmes.

(D/A) A la sortie du parking, depuis la balise 251, suivre le GR®51 direction Sud-Est

(1) Continuer sur la piste direction Sud-Est.

(2) Continuer sur la piste direction Est.

(3) Peu avant la fin de la piste, à la balise 252, quitter celle-ci et prendre le chemin à gauche, direction Nord-Est.

(4) A la balise 253, prendre le GR®51 direction Sud.

(5) A la balise 190, quitter le GR®51 et prendre la direction Sud.

(6) Au niveau d'une citerne, suivre la direction Sud-Est.

(7) A la balise 189, rester sur le chemin des Courmes, ne pas monter vers le Pic de Courmettes.

Variante: Ceux en manque de dénivelé (ou de points de vue) sur cette sortie peuvent passer par le Pic de Courmettes et retrouver l'itinéraire au point **(9)**. Il leur en coûtera 45min à 1h de plus.

(8) Arrivée sur le circuit du Renard. Quitter le chemin des Courmes à la côte 915 et prendre le chemin montant direction Nord-Est puis Est.

(9) Rejoindre le PR® au niveau du Jas de l'Eouvière et le suivre direction Sud.

(10) A la balise 187bis, prendre à l'Ouest la direction du Domaine de Courmettes que l'on traverse, direction Ouest puis Nord.

(8) De retour à la côte 915, quitter le circuit du Renard et prendre le sens inverse de l'aller, direction Nord-Ouest.

(7) A la balise 189, rester sur le chemin des Courmes, ne pas monter vers le Pic de Courmettes.

(5) A la balise 190, prendre le GR®51 à gauche direction Courmes.

(3) A la balise 252, rester sur le GR®51 (chemin de gauche) direction Courmes.

Ne pas se priver de visiter le hameau de Courmes, en passant par balise 250 avant le retour au parking de départ **(D/A)**.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/30510081>

Points de passages

D/A parking de Courmes

x : 339 707 | y : 4845 352 - alt. 628 m - km 0

1 croisement de la piste et du GR

x : 339 919 | y : 4845 083 - alt. 686 m - km 0.35

2 croisement de la piste et du GR

x : 339 893 | y : 4845 040 - alt. 687 m - km 0.42

3 croisement de la piste et du PR

x : 339 974 | y : 4844 919 - alt. 717 m - km 0.75

4 croisement du PR et du GR

x : 340 195 | y : 4845 609 - alt. 884 m - km 1.9

5 croisement du PR et du GR

x : 339 692 | y : 4843 799 - alt. 869 m - km 4.2

6 citerne

x : 339 684 | y : 4843 768 - alt. 871 m - km 4.23

7 croisement Pic de Courmettes

x : 339 881 | y : 4843 436 - alt. 936 m - km 4.9

8 croisement du PR et du Circuit du Renard

x : 340 035 | y : 4843 047 - alt. 913 m - km 5.33

9 Jas de l'Eouvière

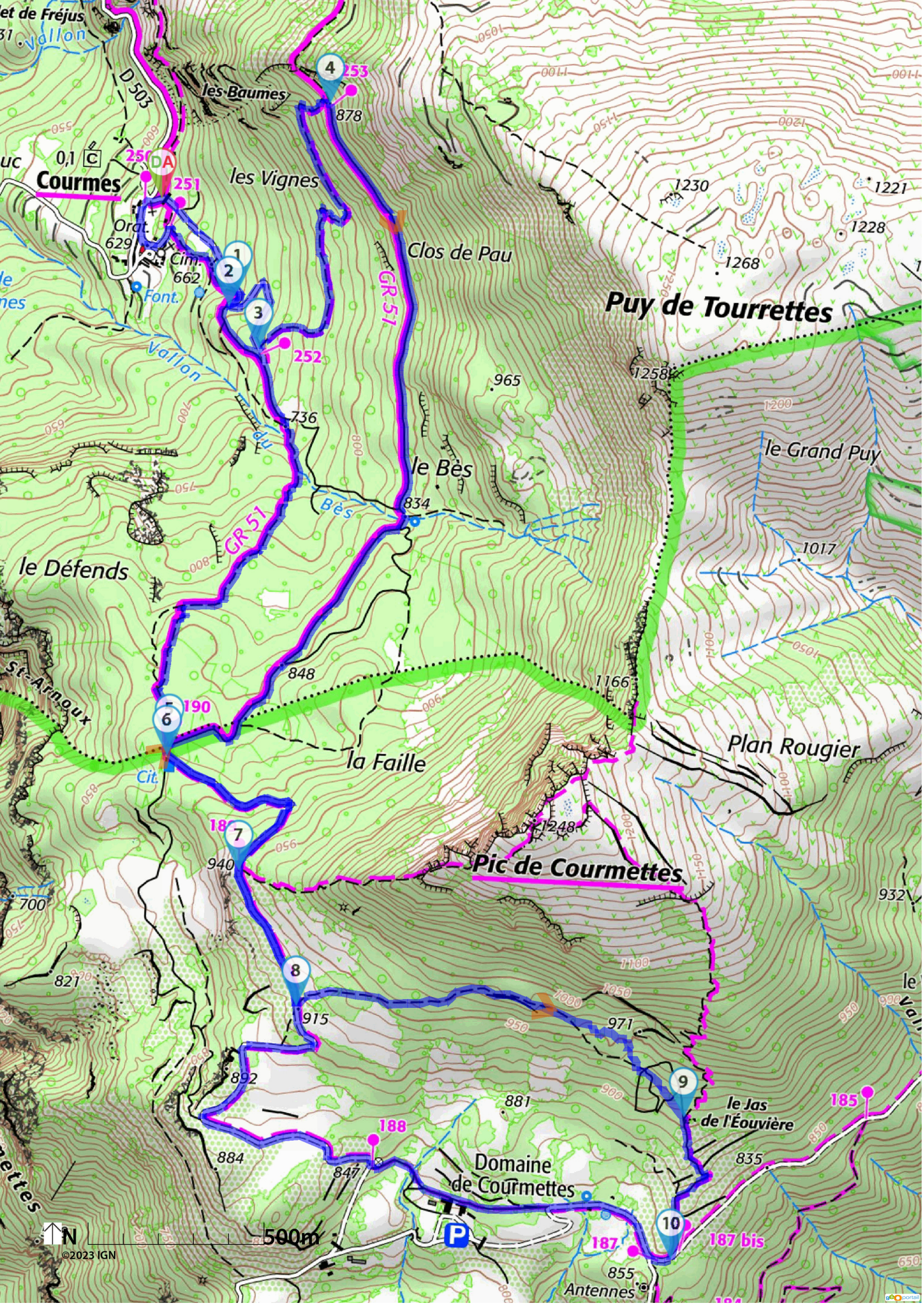
x : 341 134 | y : 4842 703 - alt. 908 m - km 6.65

10 balise 187bis

x : 341 086 | y : 4842 302 - alt. 849 m - km 7.15

D/A parking de Courmes

x : 339 707 | y : 4845 351 - alt. 628 m - km 12.69



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.